

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Est

Titre du mandat

Une rue des Fahys vivable pour tou*te*s

Mandant-e-s

Anne-Laure Maire; Alice Sala ; Marion Tellier ; Alice Badin ; Fabian Braun

Demande

Nous demandons un réaménagement de la rue des Fahys en zone 30 km/h (éventuellement avec chicanes), trottoirs adaptés et végétalisation

Contexte et raisons de la demande

La rue des Fahys est un axe essentiel de notre quartier qui touche une très grande population de riverains et riveraines, avec un nombre important de familles. Elle est notamment pratiquée en transports publics, en vélo, à pied (avec poussettes), et bien sûr par les voitures. Il s'agit contradictoirement d'une rue **dangereuse, bruyante et caniculaire l'été**. Nous aimerions bénéficier d'un quartier dans lequel nous nous sentons en sécurité, où il fait bon vivre. Nous aimerions pouvoir laisser nos enfants aller à l'école sans angoisse. Cette rue nécessite donc absolument d'être repensée.

Problèmes concrets :

- Les trottoirs sont très étroits (pas aux normes, croisement de piétons difficiles, impraticables pour les personnes à mobilité réduite).
- Les passages piétons, peu visibles, sont trop souvent ignorés par les automobilistes.
- Les bus frôlent les piétons incl. petits enfants et poussettes à 50 km/h.
- A vélo, notamment direction ville, les cyclistes sont coincés entre la circulation et les places de parc avec le danger d'ouverture de porte de voiture connu pour être mortel pour les cyclistes
- Le carrefour entre les rues de Gibraltar et des Fahys est clairement dangereux et pas adapté à la charge de trafic (il est fréquent d'entendre des freinages d'urgence, le passage piéton est impraticable).
- Bruit dû à l'accélération et décélération obligée par l'absence de fluidité du trafic
- Marche dangereuse pour les personnes vulnérables l'été due à l'absence totale de végétalisation

Demande = solution

- **Réaménagement de la rue des Fahys en zone 30 km/h permet de résoudre une très large partie des problématiques sécuritaires. Cela inclut l'agrandissement des trottoirs et l'éventuelle pose de chicanes.**
- **Végétalisation au sol et éventuellement murale mais aussi de telle sorte à ombrager la totalité de la rue l'été grâce à des arbres ou des pergolas par exemple.**

Avantages

- **Piétons (diminution de vitesse + trottoirs élargis + végétalisation) :**
 - Sécurité améliorée
 - Accès aux personnes à mobilité réduite, poussettes, enfants
 - Protection contre la chaleur
- **Vélos (diminution de vitesse + végétalisation)**
 - Sécurité améliorée
 - Protection contre la chaleur
- **Transports publics (diminution de vitesse)**
 - Augmentation de la fluidité
- **Voitures (diminution de vitesse)**
 - Augmentation de la fluidité
- **Tou-te-s :**
 - Diminution des nuisances sonores (réduction du bruit jusqu'à 3 dB selon l'ADEME)
 - Diminution de la pollution de l'air
 - Diminution des émissions de CO₂
 - Zone agréable grâce à la végétation

Quelques arguments

- Le risque pour un piéton d'être tué lors d'une collision est de 80 % à une vitesse d'impact de 50 km/h et de seulement 10 % à une vitesse d'impact de 30 km/h ([OMS](#))
- Une circulation à 30 plutôt que 50 km/h nécessite de 20 à 50 cm de largeur de voirie en moins ([ville de Paris](#))
- Le passage à 30 km/h a un double effet de limitation des vitesses mais aussi d'élimination de phases d'accélération-décélération inutiles qui peuvent permettre de fluidifier le trafic. Ainsi réduire la vitesse maximale autorisée n'entraîne pas nécessairement une diminution de la vitesse moyenne de circulation.

Conclusion

Nous sommes conscientes des défis liés à cette rue, notamment le manque d'espace (impossibilité d'élargissement), et le fait qu'il s'agit d'axe important pour les non-riverains et riveraines. Néanmoins, ces éléments ne doivent justifier l'impact actuel sur la qualité de vie et la sécurité des personnes qui vivent le long de cette rue au quotidien.

Nous nous réjouissons beaucoup de ce projet pour une rue de Fahys vivable !

Date et lieu

Neuchâtel, 08.10.2023

Résumé du mandat, explications

La **rue des Fahys** est un axe essentiel de notre quartier. Cette rue est pourtant **dangereuse, bruyante et caniculaire l'été**. Nous aimerions bénéficier d'un quartier dans lequel nous nous sentons en sécurité, où il fait bon vivre. C'est pourquoi nous demandons un **réaménagement de la rue des Fahys en zone 30 km/h** ainsi que sa **végétalisation**. Cela **profitera à une très grande majorité des riverains sans pour autant péjorer l'usage des pendulaires**.

Annexe(s) éventuelle(s)

aucune